



COMMUNIQUE

Des individus mal intentionnés abusant de la puissance et de l'audience des réseaux sociaux font circuler un communiqué attribué à la Commission Électorale Nationale Indépendante lui faisant dire qu'elle suspend l'Enrôlement Biométrique dans la Zone 2 (Diffa, Maradi, Niamey et Zinder). La CENI dément formellement cette information mensongère. Elle invite en conséquence l'ensemble des personnes impliquées dans l'enrôlement Biométrique que les opérations se poursuivent normalement.

La CENI a décidé de porter plainte contre les auteurs et complices de cette fausse information.



Fait à Niamey, le 22 mars 2020

Le Président


Maître Issaka Souna